

Endurance TT de La Besace du 28 aout 2022

Championnat de Belgique

Durée : DUO : 6 heures (2 manches de 3 heures)
SOLO : 3 heures 30 (une manche de 2 heures, la 2^e de 1h 30)

Inscriptions :

Via le lien : <https://inscriptions.liguemotograndest.fr/epreuves/312/la-besace-1/endurance-tt>

Sélectionner l'une des classes suivantes : MOTO SOLO – BELGE OPEN
MOTO DUO - BEX1 **ou** MOTO DUO – BEX2

Si pas encore de compte, en créer un.

Lors de la création du compte **choisir** dans les rubriques :

Type de licence : **Licence compétition Belge Endurance**

Catégorie de licence : le système affiche automatiquement « BEN – Belge Endurance »

Numéro de licence : **votre numéro de membre (5 chiffres)**

Ligue : **Belgique**

Nom de votre club : **votre club à la FMB**

Verser votre engagement lors de l'inscription (55€ SOLO, 110€ en DUO, location transpondeur comprise)

Accès au site : samedi 27 à partir de 15 heures. Contrôle technique possible jusque 19 heures.

Le contrôle administratif pour les belges aura lieu le dimanche 28 à partir de 6h30 jusque 7h45.

Lors du contrôle administratif :

Un complément de 10€ par inscription sera réclamé (épreuve hors du territoire national).

Les compléments de licence (pour ceux qui ne disposent pas de la licence BEX) seront à payer en liquide

(Rappel : supplément de 15€ pour les licenciés MX, Enduro, Supermoto, CSR, FPCNA et Nat AMPL).

Pour ceux qui ne possède pas de licence annuelle, vous pouvez en souscrire une via le site MyFMB au prix de **40€**. ~~Le supplément de 10€ (assurance rapatriement puisque épreuve en France) sera encaissé sur place.~~
Une licence une manifestation pourra également être souscrite sur place le jour de l'épreuve au prix de 55€ (rapatriement compris).

Attention : En France, le règlement FFM prime sur le règlement BEX FMB.

Voici quelques différences à respecter : les numéros de course sont **obligatoires** sur les machines.

La numérotation des concurrents sera établie par la ligue Grand Est lors de la validation de l'inscription.

10 CONTRÔLE TECHNIQUE

- ▶ Que ce soit pour les 2-temps ou les 4-temps, la limite de bruit est fixée à 112 décibels.
- ▶ Protège-chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
- ▶ Les pneus cloutés ou munis de chaînes sont interdits.
- ▶ Pour qu'ils soient bien lisibles, la couleur des numéros et des fonds de plaques doit avoir un fort contraste.
- ▶ La béquille latérale devra être démontée.

Protections dorsale et pectorale obligatoires selon les normes en vigueur en championnat de France d'enduro.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminée par le règlement particulier de chaque épreuve.

Les éléments suivants sont également obligatoires : botte type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé, et une paire de gants.

Prière de consulter le Règlement particulier FFM pour toute information utile (horaire général, ...)